

«La carte professionnelle est le seul moyen de légitimer le métier»

L'Association des agences et courtiers immobiliers genevois (ACIGe) veut mieux encadrer la profession. Interview de son président, Bart Scholliers.



Lucie Monnat

Publié: 08.01.2024, 16h00



Bart Scholliers, président de l'Association des agences et courtiers immobiliers genevois.

François Wavre/Lundi13

Fondée en 2019 mais freinée par le Covid, l'Association des agences et courtiers immobiliers genevois (ACIGe), qui regroupe une quarantaine de professionnels, présente aujourd'hui le résultat de ses premières actions. Interview de son président, Bart Scholliers.

L'ACIGe souhaite instaurer une carte professionnelle. Pourquoi?

C'est à notre sens le seul moyen de légitimer la profession de courtier, qui n'est pas réglementée en Suisse. Cette carte impliquerait le respect d'un code déontologique.

Le but de ces démarches est surtout de protéger le client, qu'il soit vendeur ou acquéreur. Car c'est lui qui paie en premier l'incompétence de certains courtiers mal formés ou peu scrupuleux. En Suisse, tout le monde peut s'inventer courtier du jour au lendemain. C'est absurde au vu des sommes en jeu. Pour le propriétaire, les risques sont considérables, tandis que la profession, elle, paie les pots cassés, notamment avec une mauvaise réputation.

Aujourd'hui, seul le Tessin en possède une carte professionnelle. Nous souhaitons d'ailleurs étudier leur manière de fonctionner.

«La régulation du métier pourrait passer par la création d'un registre des transactions.»

Bart Scholliers, président de l'Association des agences et courtiers immobiliers genevois (ACIGe)

Quels seraient les critères d'obtention?

Les agences de courtages reconnues de la place, qui sont responsables de leurs courtiers, pourraient par exemple l'octroyer à leurs employés. Ensuite, on peut imaginer que ceux qui ont suivi la formation «Certificat de courtage immobilier», mise en place par nos soins avec l'Association suisse de l'économie immobilière (SVIT) ou celle équivalente de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI), puissent l'obtenir.

Proposée depuis novembre 2021, la formation de l'ACIGe enseigne les notions indispensables du métier, de l'évaluation de la valeur d'un bien à l'analyse de marché ou encore de la fiscalité. Un examen final permet d'obtenir un certificat. La quasi-majorité des membres de l'association a suivi la formation.

L'USPI n'est pas favorable à l'instauration d'une carte professionnelle, car elle croit en l'autorégulation du métier. Ce n'est pas votre cas?

L'autorégulation n'est pas suffisante, pour la simple raison que bon nombre de personnes ne suivront pas les formations nécessaires, car celles-ci ne sont pas obligatoires. Le courtage immobilier ne date pas d'hier: une autorégulation aurait déjà dû voir le jour, mais il n'en est rien et cela n'est pas près de changer.

Outre la carte professionnelle, la régulation du métier pourrait passer par la création d'un registre des transactions, une transparence au niveau des commissions ou encore l'obligation d'avoir un mandat pour pouvoir publier des biens. Un encadrement ne pourra être que bénéfique pour l'ensemble de la profession, et surtout pour les clients. La question n'est donc pas de savoir si une carte professionnelle verra le jour, mais quand!

Lucie Monnat est journaliste à Bilan. Elle a été membre de la rubrique suisse des journaux 24 heures, Tribune de Genève et du Matin Dimanche de 2010 à 2021. Elle a notamment été correspondante à Zurich. Elle a ensuite fait partie de la cellule enquête jusqu'en 2023. Elle s'occupe désormais des sujets variés au sein de la rédaction de Bilan, de politique économique à l'immobilier. [Plus d'infos](#)

 @MonnatL